

N° 27 – 15 Février 2019

District Haute-Vienne

Siège social :
4 rue de La Rochefoucauld
87000 LIMOGES

Accueil :

Secrétariat :

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : district@foot87.fff.fr

Site internet :

<http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/index.shtml>

Adresse postale :

BP 1036

87050 LIMOGES Cedex

Horaires d'ouverture des

Bureaux :

Du lundi au Vendredi :

8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00

Agenda

Mardi 19 février 2019 à 18H30 :
Féminines

Mercredi 20 février 2019 à 18H30 :
Tirage des Coupes seniors



Sommaire:

Procès-verbaux : p 2 à 15
Compétitions seniors – Féminines –
Jeunes – Foot Animation

Partenaires : p 16

Rédactionnel : p17

FORMATION INITIALE DES ARBITRES



2 Stages ont été organisés à Limoges cette saison :

- des 30/11 au 02/12 2018
- du 25/01 au 27/01 2019

Sur le site de Chéops.

Le District de la Haute-Vienne a obtenu cette saison 2 stages de formation des arbitres sur le site de LIMOGES Chéops, site servant de regroupement des candidats pour l'EST de notre grande Ligue Nouvelle Aquitaine.

A ce jour, les candidats peuvent s'inscrire sur n'importe quel site de la ligue selon leur envie ou leur choix pratique. Rappelons que les candidats mineurs doivent en priorité s'inscrire sur les sites de Puymoyen (16) ou du Haillan (33), une dérogation ayant été accordée à Limoges en cours de saison afin de faciliter l'accès aux stages en évitant les trop longs déplacements.

Cette saison a été très positive au niveau recrutement avec surtout le retour d'une catégorie qui nous manquait beaucoup: les anciens joueurs qui ont une excellente connaissance du football, mais qui étaient rebutés par les stages éloignés et souvent contraignants pour leur vie de famille.

Au niveau des effectifs, nous avons formé 46 arbitres au cours de nos 2 stages à Limoges, parmi lesquels nous en avons compté 15 en provenance d'autres districts (23-19-86-24-17) et il faut y ajouter les 9 qui sont allés se former sur les sites extérieurs (Puymoyen, le Haillan et Guéret). Malheureusement, la part féminine reste très faible, avec 2 candidates pour la Creuse et la Corrèze.

Retrouvez la suite de cet article à la fin de ce journalō .



BUT ECLAIR

Journée des 09 et 10 février 2019

Vainqueur : NOUIC/MEZIERES.

But marqué après 45 secondes de jeu au cours de la rencontre de D4 poule A : DROUX - NOUIC/MEZIERES

Buteur : M. LASNIER Fabrice

Arbitre : M. GRAVELAT Daniel

POLE COMPETITIONS

COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES SENIORS :

REUNION DU 13 FEVRIER 2019
PV N. 26

PRESENTS : MM. PRINSAUD - FRUGIER - GASCHET (CDA) - GIRAUD - BALLOUFAUD – ZABALETA

EXCUSES : MM. VILLEGER - ROUDIER

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

RAPPEL FMI :

Dans le cadre de l'utilisation de la FMI et en cas de dysfonctionnement le jour de la rencontre que ce soit AVANT ÉPENDANT ou APRES le match, le club recevant devra avoir à disposition la feuille de match papier imprimée via FOOTCLUBS.

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 :

MATCH N. 50190.1 FCCO É BOISSEUIL POULE B DU 09/12/18 reporté au 13/01/19

Vu la décision de la Commission de Discipline en date du 07/02/2019 donnant match perdu par pénalité avec retrait de 1 point à l'équipe de BOISSEUIL,
La Commission,

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

FCCO : 3 (3 points) É BOISSEUIL : 0 (-1 point)

**MATCH N. 50079.2 VIGENAL FC Æ VERNEUIL/VIENNE (2) POULE A DU 10/02/2019**

Feuille de match non informatisée.

Amende de 19€ au club du VIGENAL FC.

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 :**MATCH N. 50321.1 BONNAC LA COTE Æ FEYTIAT (3) POULE B DU 09/12/18 reporté au 17/02/2019**

Suite à la demande du club de FEYTIAT,

La Commission maintient ce match le 17/02/2019 à 15H00, les dates du 24/02 et 17/03 étant déjà prises.

MATCH N. 50368.1 FOOT SUD (2) CHATEAUNEUF/NEUVIC (2) POULE C DU 18/11/18 reporté au 17/02/19

Vu le mail de FOOT SUD,

La Commission donne match à jouer le 17/02/2019 à 15H00 sur le terrain de ST BONNET SUR BRIANCE.

MATCH N. 50215.2 NIEUL (2) Æ MAGNAC LAVAL POULE A DU 10/02/2019

Vu le mail du Président de MAGNAC LAVAL,

La Commission,

- Constate le forfait de MAGNAC LAVAL
- Enregistre le résultat suivant :

NIEUL (2) : 3 (3 points) Æ MAGNAC LAVAL : 0 (-1 point)

- Débite le club de MAGNAC LAVAL de la somme de 75€ pour son 2^{ème} forfait

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 :**MATCH N. 50588.1 RAZES - BERSAC POULE B DU 09/12/18 reporté au 24/02/19**

La Commission donne match à jouer le 17/03/2019 à 15H00 sur le terrain de RAZES.

MATCH N. 50657.1 ST BRICE (3) Æ VAYRES POULE C DU 16/12/18 reporté au 24/02/19

La Commission donne match à jouer le 17/03/2019 à 13H00 sur le terrain de ST BRICE.

MATCH N. 50479.2 LES GRANDS CHEZEAUX Æ LUSSAC LES EGLISES (2) POULE A DU 10/02/2019

Feuille de match non informatisée.

Amende de 19€ au club des GRANDS CHEZEAUX.



SENIORS DEPARTEMENTAL 5 :

MATCH N. 51030.2 VEYRAC (4) - FLAVIGNAC (2) POULE C DU 10/02/2019

Vu le mail de M. Laurent LAGE, Président de VEYRAC,
La Commission,

- Constate le forfait de VEYRAC (4)
- Enregistre le résultat suivant :

VEYRAC (4) : 0 (-1 point) Æ FLAVIGNAC (2) : 3 (3 points)

- Débite le club de VEYRAC de la somme de 75€ pour son 2^{ème} forfait.

MATCH N. 50900.2 ST AMAND MAGNAZEIX (2) Æ FRATERNELLE FOOT (2) POULE A DU 10/02/2019

Vu le mail de ST AMAND MAGNAZEIX,
La Commission,

- Constate le forfait de ST AMAND MAGNAZEIX (2)
- Enregistre le résultat suivant :

ST AMAND MAGNAZEIX (2) : 0 (-1 point) Æ FRATERNELLE FOOT (2) : 3 (3 points)

- Débite le club de ST AMAND MAGNAZEIX de la somme de 115€ pour son 3^{ème} forfait.

En outre, le club de ST AMAND MAGNAZEIX est déclaré forfait général dans cette poule.
Les clubs devant rencontrer cette équipe seront donc exempts aux dates prévues au calendrier.

MISE A JOUR DU CALENDRIER :

→ La journée des 02 et 03 Février 2019 est reportée intégralement aux 23 et 24 février 2019.

MATCHES A JOUER LE 17 FEVRIER 2019

A 15 H :

D2 :

POULE A :

- N. 50126.1 VEYRAC / ASPTT LIMOGES du 9/12/2018

POULE B :

- N. 50173.1 CONDAT SUR VIENNE / NEXON du 20/1/2019 (remis du 18/11/2019)

D3 :

POULE B :

- N. 50321.1 BONNAC LA COTE / FEYTIAT (3) du 9/12/2018

**POULE C :**

- N. 50367.1 AUREIL/EYJEAUX / LA CROISILLE/LINARDS DU 20/1/2019 (remis du 17/11/2018) : S. 16 FEVRIER 2019 à 20 H
- N. 50368.1 FOOT SUD 87 (2) / CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER (2) du 20/1/2019 (remis du 18/11/2018)
- N. 50371.1 CONDAT SUR VIENNE (2) / SUSSAC DU 20/1/2019 (remis du 18/11/2018) : à 13 H

POULE D :

- N. 50459.1 SOLIGNAC (2) / NEXON (2) du 5/1/2019 (remis du 15/12/2018) : S. 16 fevrier 2019 à 20 H

D4 :**POULE B :**

- N. 50565.1 NANTIAT (3) / PEYRILHAC du 20/1/2019 (remis du 18/11/2018)
- N. 50567.1 RAZES / ST PARDOUX du 20/1/2019 (remis du 18/11/2019)

POULE C :

- N. 50651.1 VAYRES / ST VICTURNIEN du 5/1/2019 (remis du 8/12/2018) : à rejouer le 16/2/2019 – 20 h
- N. 50645.1 VEYRAC (3) / US ST MATHIEU D4 POULE C DU 2/12/2018 : à rejouer - à 13 H 00

D5 :**POULE B :**

- N. 50990.1 AUREIL/EYJEAUX (2) / FC BOISSEUIL (3) du 20/1/2019 (remis du 18/11/2018)

MATCHES A JOUER LE 17 MARS 2019**A 15 H :****D1 :**

- N. 50013.2 MAYOTTE / BESSINES du 10/02/2019
- N. 50017.2 FOOT SUD / OCCITANE du 10/02/2019
- N. 50016.2 PANAZOL (2) / ISLE (3) du 10/02/2019 : à 13H00

D2 :**POULE A :**

- N. 50081.2 LE PALAIS (2) / ANF87 du 09/02/2019 : le 16/03/2019 à 20H00
- N. 50084.2 BESSINES (3) / ROUSSILLON (2) du 09/02/2019 : le 16/03/2019 à 20H00

D3 :**POULE A :**

- N. 50213.2 BELLAC/BERNEUIL (2) / NANTIAT (2) du 10/02/2019
- N. 50214.2 PEYRAT DE BELLAC – FRATERNELLE FOOT du 10/02/2019

POULE B :

- N. 50279.2 RILHAC RANCON (3) – ALOUETTE (2) du 10/02/2019

POULE C :

- N. 50345.2 BOSMIE L'AIGUILLE / AUREIL/EYJEAUX du 10/02/2019
- N. 50344.2 LA GENEYTOUSE / AFP (2) du 10/02/2019

**POULE D :**

- N. 50414.2 VERNEUIL/VIENNE (3) / FEUILLARDIERS du 10/02/2019

D4 :**POULE A :**

- N. 50478.2 ANF87 (2) / BELLAC/BERNEUIL (3) du 10/02/2019

POULE B :

- N. 50546.2 FROMENTAL / ASLJSM du 10/02/2019
- N. 50588.1 RAZES - BERSAC du 09/12/18

POULE C :

- N. 50657.1 ST BRICE (3) – VAYRES du 16/12/18 à 13H00

POULE D :

- N. 50673.2 LA CROISILLE/LINARDS (2) / ST PRIEST TAURION (2) du 10/02/2019
- N. 50675.2 MOISSANNES / EYMOUTIERS du 10/02/2019
- N. 50678.2 ELAN SPORTIF / ST LEONARD (3à du 10/02/2019

POULE E :

- N. 50741.2 LA ROCHE L'ABEILLE (2) / ALOUETTE (3) du 10/02/2019

D5 :**POULE B :**

- N. 50964.2 ST JUST LE MARTEL (3) / EYMOUTIERS (3) du 10/02/2019

POULE C :

- N. 51029.2 CONDAT/VIENNE (3) – FCCL (2) du 10/02/2019
- N. 51031.2 LIMOGES LANDOUGE (3) – SEREILHAC (2) du 10/02/2019

COUPES SENIORS :**RAPPEL :****Calendrier prévisionnel Coupes et Challenges :**

- 1/16^{ème} de finale : 31 mars 2019
- 1/8^{ème} de finale : 21 avril 2019
- ¼ de finale : 1^{er} mai 2019
- ½ finales : 8 mai 2019
- Finale : Jeudi 30 mai 2019

COUPE DE LA HAUTE-VIENNE :

RAPPEL : Le tirage au sort intégral se déroulera le :

MERCREDI 20 FEVRIER 2019

A 18 H 30

Au Siège du District de Football

En présence des clubs qualifiés.



CHALLENGE DU DISTRICT Marcel PAILLER :

RAPPEL :

Le tirage au sort intégral se déroulera le :

MERCREDI 20 FEVRIER 2019
A 18 H 30
Au Siège du District de Football

En présence des clubs qualifiés.

DIVERS :

APPEL A CANDIDATURES È COUPE DE LA HAUTE-VIENNE :

Les clubs désirant organiser les ½ finales ou la Finale de la Coupe de la Haute-Vienne peuvent faire acte de candidatures par courriel au district.

½ Finales : 7 et 8 mai 2019

Finale : Jeudi 30 mai 2019.

L'animateur de la commission,
Jean-Luc PRINSAUD

COMMISSION FOOTBALL FEMININ

REUNION DU 11 FEVRIER 2019
P.V. N°25

PRÉSENTS : MMES MUHLEBACH – MACARIE – MM. PEYMIRAT - GIRAUD – DEFAYE - RAMPNOUX

EXCUSES : MMES GARESTIER – NOIRE – MM. THARAUD - BARRAT - BASCOULARY - DUPUY - DAURAT

Rappel : toute correspondance doit s'effectuer via la messagerie officielle ZIMBRA. De plus les demandes de modification d'horaire doivent se faire en accord entre les deux clubs via FOOTCLUBS.

CHAMPIONNAT INTERDISTRICT A 11

Journée n°26 du 28/04/2019 est remise intégralement au 26/05/2019.

Journée n°16 du 03/02/2019 est remise intégralement au 28/04/2019.

MATCH N°50855.01 USSEL (1) / VARETZ (1) DU 18/11/2018

La commission dit :

- **Match à jouer le 24/03/2019, même horaire, même terrain.**

**MATCH N°50873.01 A.S.L.Sf.L (1) / TULLE FOOT CORREZE (1) DU 09/12/2018**

La commission dit :

- **Match à jouer le 24/03/2019, même horaire, même terrain.**

MATCH N°50795.02 GUERET (2) / F.C.C.O. (1) DU 20/01/2019

Feuille de match hors délai, amende de 21€ au club de GUERET.

REUNION DU 11 FEVRIER 2019

P.V. N°26

PRÉSENTS : MMES MUHLEBACH – MACARIE – MM. PEYMIERAT - GIRAUD – DEFAYE - RAMPNOUX

EXCUSES : MMES GARESTIER – NOIRE – MM. THARAUD - BARRAT - BASCOULARY - DUPUY - DAURAT

Rappel : toute correspondance doit s'effectuer via la messagerie officielle ZIMBRA. De plus les demandes de modification d'horaires doivent se faire en accord entre les deux clubs via FOOTCLUBS.

Championnat à 8 É 2^{nde} phase**D1**

Journée n°9 du 03/02/2019 est remise intégralement au 14/04/2019.

D2 poule A

Journée n°7 du 03/02/2019 est remise intégralement au 14/04/2019.

D2 poule B

Journée n°9 du 03/02/2019 est remise intégralement au 14/04/2019.

La secrétaire de séance :

Aude MUHLEBACH

COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS JEUNES :**REUNION du 12 FEVRIER 2019**

PV N.19

PRESENTS : MM. VERGONZANNE – CASSAT – PIRRON – THARAUD – SEJOTTE

EXCUSES : MM. BARRAT – PLEINEVERT



Ci-dessous le calendrier de la 2^{ème} phase championnat 2018/2019

Date	12/01	19/01	26/01	02/02	09/02	16/02	23/02	02/03	09/03	16/03	23/03	30/03	06/04
U17 Niv 1		xxxxx	J1 Remis	Coupe remis	XXX	MR J1	MR	Coupe du02/02	J3	J4	MR	J5	J6
U17 Niv 2		xxxxx	J1 remis	Coupe remis	XXX	MR J1		Coupe du 02/02	J3	J4	MR J2	J5	J6 R1
U15 Niv 1		xxxxx	J1 remis	Coupe remis	XXX	MR J1		Coupe du02/02	J3	J4	MR	J5	J6
U15 Niv 2		xxxxx	J1 remis	Coupe remis	XXX	MR J1		Coupe du02/02	J3	J4	MR J2	J5	J6 R1
U19			XXXX		XXX				J12	J13		J14	J15

Date	13/04	20/04	22/04	27/04	01/05	04/05	08/05	11/05	18/05	25/05	30/05	01/06	08/06
U17 Niv 1	Coupe	MR		Coupe	MR	J7		J8	MR	J9			Coupe
U17 Niv 2	Coupe	MR		Coupe	MR	J7 R2		J8 R3	MR	J9 R4		J10 R5	Coupe
U15 Niv 1	Coupe	MR		Coupe	MR	J7		J8	MR	J9			Coupe
U15 Niv 2	Coupe	MR		Coupe	MR	J7 R2		J8 R3	MR	J9 R4		J10 R5	Coupe

CHAMPIONNAT U 17 È 2^{ème} phase

REPORTS DE MATCHS :

LA JOURNEE 1 DU 26 JANVIER EST REPORTEE INTEGRALEMENT AU **16 FEVRIER**

Horaires d'été : lever de rideau 13h30 / seconde rencontre 15h30

En raison du report de la Coupe d'Aquitaine au 16 Février concernant l'équipe de E Val de Vienne St Junien

MATCH N° 51989 1 AMBAZAC 1 / E VAL DE VIENNE ST JUNIEN 1 U17 D1

est fixé au samedi 23 Février à 15h30

MATCH N°52038 1 BOSMIE CHARROUX 1 / RILHAC RANCON 2 U17D2 POULE A du 09/02/2019

Suite à l'arrêté de Bosmie en date du 07 /02/19

La rencontre est reportée au **Samedi 23 Mars à 15h30**

**Match N°52053 1 LE PALAIS 1 / E EYM CHAT NE LA CROIS 1 U17D2 Poule B du 09/02/2019**

Suite à l'arrêt du Palais en date du 08/02/19

La rencontre est reportée au **Samedi 23 Mars à 15h30**

CHAMPIONNAT U 15 – 2ème phase**REPORTS DE MATCHS :**

LA JOURNEE 1 DU 26 JANVIER EST REPORTEE INTEGRALEMENT **AU 16 FEVRIER**

Horaires d'été : lever de rideau 13h30 / seconde rencontre 15h30

Journée 2 du 09 février 2019**Match N°52141 1 PANAZOL 1 / E SOLIGNAC BOSMIE 1 U15 D2 Poule B du 09/02/2019**

Suite à l'arrêt de Panazol en date du 07 /02/19

La rencontre est reportée au **Samedi 23 Mars à 15h30**

Match N°52142 1 E ANF87 BESSINES MORT 2 / AIXE SUR VIENNE 2 U15 D2 Poule B du 09/02/2019

Suite à l'arrêt de Bessines en date du 07 /02/19

La rencontre est reportée au **Samedi 23 Mars à 15h30**

Match N°52171 GJEFPN 1 / E FRATER M LAVAL 1 U15 D2 Poule D du 09/02/2019

Suite au message de E FRATERNELLE MAGNAC LAVAL en date du 09 /02/19

La rencontre est reportée au **Samedi 23 Mars à 15h30**

Match N°52173 1 LIMOGES LANDOUGE 1 / OCCITANE 1 U15 D2 Poule D du 09/02/2019

Vu le mail de l'OCCITANE en date du 09/02/19

La Commission,

- Constate le forfait de l'équipe de l'OCCITANE 1
- Enregistre le résultat suivant :

LIMOGES LANDOUGE 1 : 3 (3 points) OCCITANE 1 : 0 (- 1 point)

Amende de 22€ au club de l'OCCITANE (550510) pour son premier forfait.

Changement d'affectation de terrain :

U15 D1 Poule Unique

Suite au mail du club de VEYRAC en date du 07 Février, les clubs de la poule D1 sont informés que les rencontres à domicile de la deuxième phase se dérouleront sur le terrain de Saint Gence.

Changement de Terrain :**MATCH N° 52080 1 : E LADIGNAC/ST YRIEIX 1 / AFFORTUGAIS/LE PALAIS 2 U15D1 DU 16/02/19**

La rencontre se déroulera sur le terrain de St Yrieix

Changement de date et de terrain :**MATCH N°52168 1 : OCCITANE 1 / FOOT SUD 87 1 U15 D2 POULE D DU 16/02/19**

Vu l'accord des deux clubs en date du 06Février

La rencontre aura lieu le **Vendredi 15 Février à 19h 30 sur le terrain de Magnac Bourg .**

La Commission tiens à féliciter les responsables des deux clubs pour leur vision d'anticipation et leur collaboration dans le respect du calendrier.

**COUPE U17****MATCH N°5 USE COUZEIX CHAPTELAT 1 / BEAUBREUIL 1 DU 19 Janvier 2019**

La Commission

- Prend note de la décision de la Commission statuts et règlements en date du 07 février donnant match perdu par pénalité à l'équipe de **BEAUBREUIL 1**
- Se conforme à la décision
- Dit l'équipe de **USE COUZEIX CHAPTELAT** qualifiée pour le prochain tour de la coupe U17 Challenge Maurice BONNET

COUPE CONSOLANTE U 17

Suite à l'annulation du 02 Février les rencontres sont reportées au 02 Mars 2019
Les clubs qui le souhaitent peuvent avec l'accord du club adverse disputer la rencontre avant la date fixée au calendrier.

PREMIER TOUR DU 02/03/ 2019 :

Match 1: SAINT JOUVENT NANTIAT / OCCITANE

Match 2: BEAUBREUIL 2 / PANAZOL

Match 3: ALOUETTE / FUN87GJ

Match 4: BOSMIE CHARROUX / LIMOGES LAFARGE

Match 5: E. FCCO 2 VALLEES SEREILHAC / RILHAC RANCON 2

Match 6: E. BESSINES ANF FRAT / E. Saint LEONARD SAINT JUST/FOOT SUD

COUPE U 15 CHALLENGE ROGER LEGER**RECTIFICATIF PV N° 18****Match N°6 GJEFPN 1 / LIMOGES FC 2 du 19 Janvier 2019**

Feuille de match hors délai

Amende de 21 " au club de GJEFPN (553678) et non au club de NEXON

Suite à l'annulation du 02 Février les rencontres sont reportées au 02 Mars 2019
Les clubs qui le souhaitent peuvent avec l'accord du club adverse disputer la rencontre avant la date fixée au calendrier.

TROISIEME TOUR DU 02/03/ 2019**Modificatif :**

En application du règlement du Challenge ROGER LEGER le match N°5

AIXE SUR VIENNE 2 / ISLE 2 est **INVERSE et devient ISLE 2 / AIXE SUR VIENNE 2**

MATCH N° 2 : LIMOGES FC 2 / AIXE SUR VIENNE 1 DU 02/03/2019

Vu l'accord des deux clubs en date du 07 Février

La rencontre est avancée au **Mercredi 13 Février à 17h30** à la plaine des jeux de Saint Lazare.

La Commission remercie les responsables des deux clubs pour leur collaboration dans la gestion de cette rencontre.



Match 1: ISLE CONDAT1 / LIMOGES FC1

Match 2: LIMOGES FC 2 / AIXE SURVIENNE 1 **mercredi 13 à 17h 30**

Match 3: E.ANF BESSINES / E.BONNAC BEAUNE

Match 4: E.SAINT LEONARD SAINT JUST / FUN 87 GJ

Match 5: ISLE 2 / AIXE SUR VIENNE 2

COUPE CONSOLANTE U 15

**Suite à l'annulation du 02 Février les rencontres sont reportées au 02 Mars 2019
Les clubs qui le souhaitent peuvent avec l'accord du club adverse disputer la rencontre avant la date
fixée au calendrier.**

DEUXIEME TOUR DU 02/ 03 / 2019 :

Match 1: LIMOGES LAFARGE / E.SAINT JUNIEN VAL DE VIENNE 1

Match 2: E. SAINT LEONARD SAINT JUST 2 / VEYRAC

Match 3: OCCITANE / AMBAZAC

Match 4: PANAZOL / E. LADIGNAC SAINT YRIEIX

Match 5: E.CHATEAUNEUF NEUVIC / E. SAINT JUNIEN VAL DE VIENNE 2

Match 6: FOOT SUD 87 / LIMOGES LANDOUGE

Match 7: GJEFPN / E. SOLIGNAC BOSMIE

Match 8 : AFP LE PALAIS / BEAUBREUIL

FINALES COUPES DEPARTEMENTALES JEUNES

Modification calendrier

Les finales Coupes Jeunes se joueront le samedi 08 Juin 2019

La Commission prend note du courrier du Club d'AIXE sur Vienne concernant les Finales de Coupes de Jeunes.

**L'Animateur,
Bernard VERGONZANNE**

**Le secrétaire de Commission
Guy THARAUD**



COMMISSION FOOT ANIMATION

REUNION DU 13/02/2019
PV N° 15

PRESENTS : Mme DELEBECQUE - MM. COLOMBIER - COUDERT – DESPLAT – DUPUY – FILLEUL – LAYLAVOIX

Les décisions prises lors de cette réunions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.
Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

RAPPEL

Le fait d'engager 1 ou plusieurs équipes dans les catégories U6-U7, U8-U9, U10-U11 et U12-U13, oblige les dirigeants et éducateurs à respecter le planning mis en place par la commission Foot Animation.

RETOUR FEUILLE DE MATCH ET DE PLATEAU

Article 25 - Formalités d'après-match et homologation - REGLEMENTS GENERAUX LFNA

A – Transmission de la Feuille de Match

- 1/ Se reporter à l'article 139 bis des Règlements Généraux de la F.F.F pour la transmission de la F.M.I.
- 2/ Pour les feuilles de match « papier », l'envoi incombe au club recevant dans les 24H à l'organisme organisateur de la compétition, ou au club organisateur si la rencontre se déroule sur un terrain neutre.
- 3/ Tout manquement à ce délai pourra être passible d'une amende financière, sauf si la transmission de la FMI résulte d'un souci informatique dont le club apportera la preuve à l'organisme compétent.

La commission rappelle que chaque compétition (Critérium U13, FESTIVAL U13 PITCH Challenge à 8 U13, Plateau U11, Challenge à 8 U11 et Futsal U11) ont des documents appropriés et qu'ils doivent être remplis correctement. Si besoin la commission se tient à votre disposition pour un rappel sur la façon dont les remplir. De plus, il a été rappelé lors des différentes réunions que les feuilles de licences en U11, U9 et U7 doivent être jointes à la feuille de plateau et non envoyer séparément. Nous recevons trop de feuille de licence isolées. La commission se réserve le droit d'amender les prochaines fois.

Catégorie U12-U13

Enfants nés en 2006-2007

DÉFIS TECHNIQUES

Le défi technique est obligatoire et il doit être réalisé avant chaque rencontre.

INTEMPERIES

La commission rappelle qu'un match U13 ne peut être reporté pour des raisons d'intempéries que suite à un arrêté municipal.

JOURNÉE N° 1 du 26/01/2019

La journée n°1 du 26 janvier 2019 est reportée au samedi 13 avril 2019.



MATCH N° 52455.1 J.S LAFARGE (3) È A.S ST LOUIS VAL (1) DÉPARTEMENTAL 4 POULE B du 09/02/2019

Vu la feuille de match,
La commission,

- Constate le forfait de ST LOUIS VAL (1)
- Enregistre le résultat suivant :
J.S LAFARGE (3) : 3 (3 Points) È A.S ST LOUIS VAL (1) : 0 (-1 point)
- Débite le club de la ST LOUIS VAL de 20€ pour son 1^{er} forfait

MATCH N° 52350.1 U.S BESSINES (1) È E. ST JOU/NAN (1) U13 D2 POULE B DU 09/02/2019

La commission demande aux 2 clubs de s'entendre pour jouer cette rencontre avant le 27 avril 2019.

MATCH N° 52367.1 U.S ST LEONARD (1) È LIMOGES F.C (3) U13 D2 POULE C DU 09/02/2019

La commission demande aux 2 clubs de s'entendre pour jouer cette rencontre avant le 27 avril 2019.

MATCH N° 52427.1 U.S ST LEONARD (2) È VIGENAL F.C (1) U13 D3 POULE C DU 09/02/2019

La commission demande aux 2 clubs de s'entendre pour jouer cette rencontre avant le 27 avril 2019.

MATCH N° 52441.1 A.N.F 87 (2) È E.S BEAUBREUIL (2) U13 D4 POULE A DU 09/02/2019

La commission demande aux 2 clubs de s'entendre pour jouer cette rencontre avant le 27 avril 2019.

MATCH N° 52472.1 U.S SOLIGNAC (1) È J.A ISLE (3) U13 D4 POULE C DU 09/02/2019

La commission demande aux 2 clubs de s'entendre pour jouer cette rencontre avant le 27 avril 2019.

FESTIVAL U13 PITCH

Jour de Coupe « FESTIVAL U13 PITCH », samedi 16 février 2019.

Dernier tour avant la finale prévue le 6 Avril 2019.

CHALLENGE Maurice CAILLETON

Jour de Coupe « Challenge M. CAILLETON » samedi 16 février 2019.

CHALLENGE Pierre BOUCHER

Jour de Coupe « Challenge P. BOUCHER » samedi 16 février 2019.

Catégorie U10-U11

Enfants nés en 2008-2009

CHALLENGE A. LACORE

Jour de Coupe « Challenge A. LACORE », samedi 16 février 2019.

CHALLENGE R. VILLEDIEU

Jour de Coupe d »Challenge R. VILLEDIEU », samedi 16 février 2019.



CHALLENGE FUTSAL U11

La finale départementale se déroulera le dimanche 10 mars 2019 au Gymnase de BONNAC LA CÔTE.

Les équipes qualifiées pour cette finale sont : A.S AIXE S/VIENNE (1), A.S PANAZOL (1), A.S ST JUNIEN (1), AVENIR NORD FOOT 87 (1), C.A RILHAC RANCON (1), E. FEYTIAT/ST JUST (1), E. FEYTAIT /ST JUST (2), E.S BEAUBREUIL (1), J.S LAFARGE (1), LIMOGES F.C (2), LIMOGES LANDOUGE F (1), OCCITANE F.C (1), S.A LE PALAIS S/VIENNE (2) et S.C VERNEUIL (1).

Tous les éducateurs de ces équipes sont conviés

Le Mardi 19 février 2019 à 19h

Pour une présentation de la finale départementale.

Et le tirage au sort des poules

Catégorie U8-U9

Enfants nés en 2010-2011

Tous les comptes rendus doivent être retournés dans les 24H au District de la Haute-Vienne de Football.

Catégorie U6-U7

Enfants nés en 2012-2013

Tous les comptes rendus doivent être retournés dans les 24H au District de la Haute-Vienne de Football.

POUR INFORMATION

La commission Foot Animation avait laissé aux clubs du département la possibilité de candidater pour accueillir une des finales des différents challenges U11 et U13 jusqu'au 31 janvier 2019.

Voici les clubs qui se sont positionnés:

- Finale départementale du Festival U13 PITCH => C.S FEYTIAT
- Finale du Challenge U11 A. LACORE => C.S FEYTIAT et ROCHECHOUART O.C
- Finale du Challenge U11 R. VILLEDIEU et des challenges U13 M. CAILLETON et P. BOUCHER => U.S FEUILLARDIERS et A.S AIXE S/VIENNE

À NOTER

FESTIVAL U13 PITCH

- Finale Départementale : Samedi 6 Avril 2019 (sous réserve de modification).
- Finale Régionale : 4 et 5 Mai 2019
- Finale Nationale : 7, 8 et 9 Juin 2019

Les clubs intéressés pour l'organisation de la finale départementale du FESTIVAL U13 PITCH sont priés de faire acte de candidature en envoyant un mail au district avant le 31 janvier 2019. Un cahier des charges est à leur disposition sur demande.

Finale du Challenge A. LACORE : Samedi 25 Mai 2019.

Finale du Challenge R. VILLEDIEU : Samedi 8 Juin 2019

Finales des Challenges M. CAILLETON et P. BOUCHER : Samedi 8 Juin 2019

Journée Nationale Des Débutants : Samedi 15 Juin 2019.



PLAISIR



RESPECT



ENGAGEMENT



TOLÉRANCE



SOLIDARITÉ

L'Animateur,
L. FILLEUL



PARTENAIRES DU DISTRICT





FORMATION INITIALE DES ARBITRES (suite)

Pour la Haute Vienne, sur les **40** formés, **3** ont échoué lors du dernier examen, qu'ils pourront à nouveau repasser dès les prochaines sessions la saison prochaine, après avoir travaillé personnellement les lois du jeu tout en ayant la possibilité d'assister à toutes les formations mensuelles dispensées par le pôle formation. Pour cette saison, ce sont donc **37 arbitres Stagiaires** qui ont été recrutés (**16** arbitres seniors, **19** Jeunes Arbitres et **2** Très Jeunes Arbitres).

Pour les reçus, vous en avez déjà vu débiter sur les terrains, en présence d'accompagnateurs et vous les reconnaitrez grâce à leur écusson « ARBITRE STAGIAIRE ». Nous leur souhaitons à tous une grande réussite dans leur nouvelle fonction et merci aux clubs de leur réserver le meilleur accueil afin de les aider dans cette tâche souvent compliquée.

Remerciements :

- A Franck MACOUIN et Olivier DUCLOSSON (respectivement Directeurs des 1^{er} et 2^{ème} stages), Mathieu GANDOIS et Anthony GRUFFAZ comme formateurs à leurs côtés. Ces stages sont intensifs et très fatigants.
- Aux arbitres régionaux, Maxime NAVARRO, Kamal OUHALI et Mohamed ZIANI BEY, venus nous aider lors des sessions d'examen et formations complémentaires (Taches administratives de l'arbitre, Feuille de Match Informatisée, ...)
- A tous les accompagnateurs (Arbitres ou non) qui acceptent d'accompagner tous ces débutants, les conseillent et consignent les observations sur le livret de l'arbitre. Des sifflets de couleurs différentes (Vert, Jaune ou Rouge), ponctuent chaque accompagnement. Lorsqu'ils auront obtenus « 3 sifflets verts », les arbitres stagiaires seront vus et notés par des observateurs comme tous les autres arbitres.

N.B. : La L.F.N.A. a programmé 2 nouveaux stages du 08 au 10 Mars 2019 sur les sites de Puymoyen et du Haillan, pensez à vous inscrire, il n'est jamais trop tard. Toutefois, ces candidats « Arbitre Stagiaire » ne pourront pas couvrir de clubs pour cette saison 2018/2019.

Le Président

Daniel DOUCET

Le Responsable Formation

Christian PINARDON